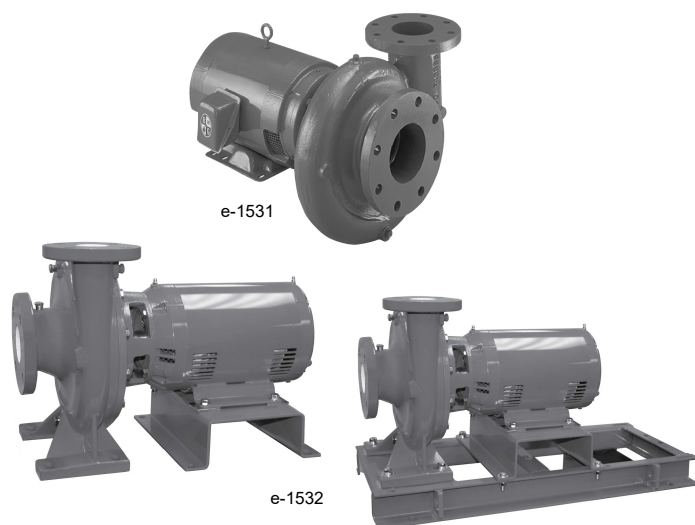


Series e-1531 and e-1532

Table des matières

1 Introduction et sécurité.....	4
1.1 Introduction.....	4
1.2 Sécurité.....	4
1.2.1 Terminologie et symboles de sécurité.....	4
1.2.2 Autocollants de consignes de sécurité.....	5
1.2.3 Sécurité de l'utilisateur.....	6
1.2.4 Protection de l'environnement.....	7
2 Transport et entreposage.....	8
2.1 Examiner la livraison.....	8
2.1.1 Examiner le paquet.....	8
2.1.2 Examiner l'unité.....	8
2.2 Consignes de manipulation sécuritaire.....	8
2.3 Entreposage à long terme.....	10
3 Description du produit.....	11
3.1 Description générale.....	11
3.2 Exigences opérationnelles.....	11
4 Installation	13
4.1 Installation préalable.....	13
4.1.1 Lignes directrices concernant l'emplacement de la pompe.....	13
4.1.2 Exigences relatives à la fondation.....	14
4.1.3 Liste de vérification de la tuyauterie.....	15
4.1.4 Installation courante.....	16
4.1.5 Installation spéciale.....	17
4.2 Installer la pompe avec le moteur (e-1532).....	17
4.3 Nivelier le socle sur une fondation en béton pour des pompes avec socle (e-1532).....	18
4.4 Cimentier le socle (e-1532).....	18
4.5 Installation de la tuyauterie.....	18
5 Mise en service, mise en marche, opération et arrêt.....	19
5.1 Préparation au démarrage.....	19
5.2 Amorcer la pompe.....	19
5.3 Démarrage de la pompe.....	20
5.4 Mesures de précautions pour le fonctionnement de la pompe.....	20
5.5 Arrêt de la pompe.....	21
6 Entretien.....	22
6.1 Entretien des roulements.....	22
6.2 Démontage.....	22
6.2.1 Précautions relatives au démontage.....	22
6.2.2 Vidanger la pompe.....	22
6.2.3 Retirer le l'ensemble de et le moteur.....	23
6.2.4 Retirer le joint mécanique (e-1531 / e-1532 & e-1531 / e-1532-F).....	23
6.2.5 Retirer la garniture (e-1531/e-1532-S).....	23
6.2.6 Directives pour l'ébavurage de la roue.....	23

6.3 Inspections avant l'assemblage.....	24
6.3.1 Inspection de l'arbre et du manchon.....	24
6.4 Réassemblage.....	25
6.4.1 Assemblage du joint d'étanchéité.....	25
6.4.2 Réinstaller l'assemblage rotatif et le moteur.....	26
6.4.3 Données de serrage de vis à chapeau.....	26
6.4.4 Entretien chez le concessionnaire	27
 7 Garantie du produit.....	 28

1 Introduction et sécurité

1.1 Introduction

FR

But de ce manuel

Le but de ce manuel est de fournir l'information nécessaire pour ce qui suit :

- Installation
- Fonctionnement
- Entretien



MISE EN GARDE:

Lire attentivement ce manuel avant d'installer et d'utiliser cet article. Un mauvais usage de cet article peut causer des blessures graves ainsi que des dommages matériels et pourrait annuler la garantie.

AVIS:

Conserver ce manuel pour référence ultérieure et le garder à portée de l'endroit où se trouve l'unité.

1.2 Sécurité



AVERTISSEMENT:

- L'opérateur doit connaître les consignes de sécurité pour éviter toute blessure.
 - Opération, l'installation ou l'entretien de cette unité de manière qui n'est pas couverte dans ce manuel pourrait entraîner la mort, de graves blessures corporelles ou des dommages à l'équipement. Cela comprend toute modification apportée à l'équipement ou utilisation de pièces non fournies par Xylem. En cas de questions concernant l'usage prévu de l'équipement, communiquer avec un représentant Xylem avant de faire quoi que ce soit.
 - Ne pas changer l'usage prévu sans l'autorisation d'un représentant autorisé de Xylem.
-



MISE EN GARDE:

Il faut observer les instructions que ce manuel contient. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures physiques, des dommages ou la mort.

1.2.1 Terminologie et symboles de sécurité

À propos des messages de sécurité

Il est très important de lire, de comprendre et de suivre attentivement les messages et les règlements de sécurité avant de manipuler le produit. Ils sont publiés afin de contribuer à la prévention de ces risques :

- Accidents corporels et problèmes de santé
- Dommages affectant le produit ou son milieu environnant
- Défaillance du produit

Niveaux de risque

Niveau de risque	Signification
 DANGER:	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînerait des blessures graves, voire la mort.
 AVERTISSEMENT:	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner des blessures graves, voire la mort.
 MISE EN GARDE:	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait entraîner des blessures mineures ou modérées.
AVIS:	Les consignes sont utilisées lorsqu'il existe un risque de dommages ou de diminution du rendement au niveau de l'équipement, mais pas de risque de blessures corporelles.

FR

Symboles spéciaux

Certaines catégories de dangers sont pourvues de symboles spécifiques, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

Risque électrique	Risque lié aux champs magnétiques
 Danger électrique:	 MISE EN GARDE:

1.2.2 Autocollants de consignes de sécurité



Symbole alerte

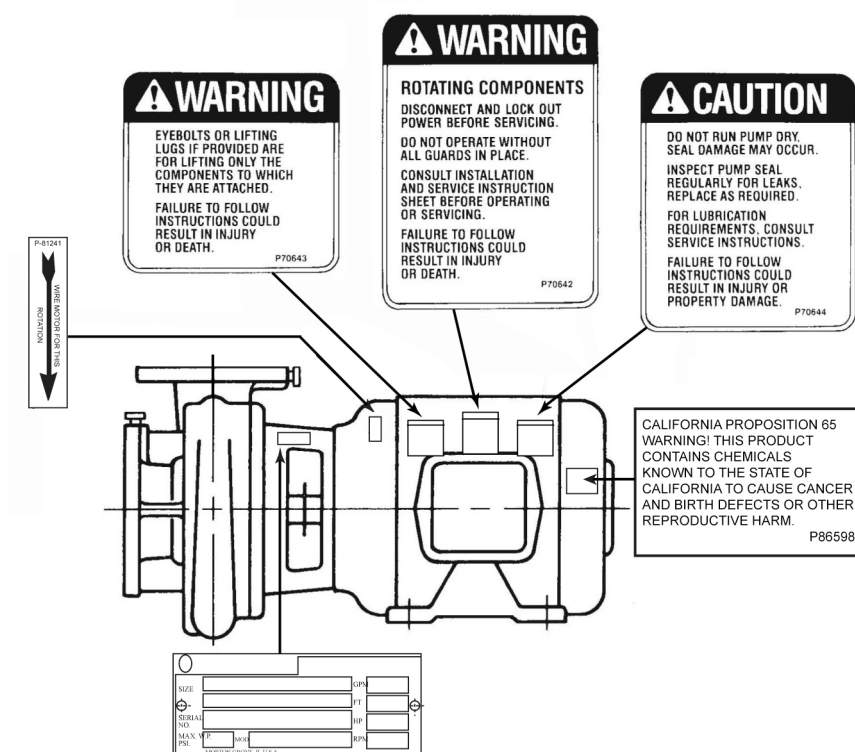
AVERTISSEMENT:

Ne PAS dépasser la pression maximale de fonctionnement de la pompe. Cette information est indiquée sur la plaque de la pompe.

	<p>Ce symbole d'alerte de sécurité est utilisé dans les manuels et sur les autocollants de consigne de sécurité se trouvant sur la pompe afin d'attirer l'attention sur les consignes pertinentes.</p> <p>Lorsqu'il est utilisé, le symbole d'alerte de sécurité signifie que le défaut de respecter les consignes peut se traduire par un risque.</p>
---	--

Autocollants

La pompe doit être munie des autocollants de consigne de sécurité qui se trouvent aux endroits illustrés sur cette figure. S'il manque des autocollants ou s'ils sont illisibles, contacter le représentant des ventes et du service de votre localité pour un remplacement.



Vérifier que tous les autocollants de consignes de sécurité sont toujours bien visibles et lisibles.

1.2.3 Sécurité de l'utilisateur

Règles de sécurité générales

Les règles de sécurité suivantes s'appliquent :

- Garder la zone de travail propre en tout temps.
- Prêter attention aux risques que présentent les gaz et vapeurs dans la zone de travail.
- Éviter tous les risques électriques. Porter attention aux risques de choc électrique ou aux dangers d'arc électrique.
- Toujours garder à l'esprit les risques de noyade, d'accidents électriques et brûlures.

Équipement de sécurité

Utiliser un équipement de sécurité conforme aux règlements de la société. Utiliser l'équipement de sécurité suivant dans la zone de travail :

- Casque de protection
- Lunettes de protection, de préférence avec des protections latérales
- Chaussures de protection
- Gants de protection
- Masque à gaz
- Protecteurs d'oreilles
- Trousse de premiers soins
- Dispositifs de sécurité

AVIS:

Ne jamais utiliser une unité à moins que les dispositifs de sécurité soient installés. Consulter également les informations spécifiques sur les dispositifs de sécurité dans les autres chapitres de ce manuel.

Connexions électriques

Les connexions électriques doivent être exécutées par des électriciens certifiés conformément à tous les règlements internationaux, nationaux, fédéraux et locaux. Pour obtenir de plus amples informations sur ces exigences, consulter les sections traitant spécifiquement des connexions électriques.

FR

Précautions avant les travaux

Respecter ces consignes de sécurité avant de travailler avec le produit ou lorsque vous êtes en rapport avec ce dernier :

- Fournir une barrière adéquate autour de la zone de travail, par exemple, une rampe de protection.
- S'assurer que toutes les protections sont en place et sécuritaires.
- S'assurer d'avoir un chemin de retraite dégagé.
- S'assurer que le produit ne risque pas de rouler ou de tomber et de blesser des personnes ou de faire des dégâts matériels.
- S'assurer que l'équipement de levage est en bon état.
- Utiliser un harnais de levage, un câble de sécurité et un appareil respiratoire lorsque nécessaire.
- Laisser tous les composants du système et de la pompe se refroidir avant de les manipuler.
- S'assurer que le produit a été soigneusement nettoyé.
- Débrancher et verrouiller l'alimentation électrique avant de faire l'entretien de la pompe.
- Vérifier l'absence de risque d'explosion avant de souder ou d'utiliser des outils électriques à main.

1.2.3.1 Laver la peau et les yeux

Suivre ces procédures lorsque de produits chimiques ou des fluides dangereux sont entrés en contact avec les yeux ou la peau :

Condition	Action
Produits chimiques ou liquides dangereux dans les yeux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Écartez vos paupières avec vos doigts. 2. Rincez vos yeux avec un bassin oculaire ou à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. 3. Consultez un médecin.
Produits chimiques ou liquides dangereux sur la peau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Retirez les vêtements contaminés. 2. Laver la peau avec du savon et de l'eau pendant au moins une minute. 3. Consulter un médecin, si nécessaire.

1.2.4 Protection de l'environnement

Émissions et élimination des déchets

Se conformer aux réglementations et codes locaux en vigueur en matière de :

- Déclaration des émissions aux autorités compétentes
- Tri, recyclage et élimination des déchets solides ou liquides
- Nettoyage des déversements

Sites présentant un caractère exceptionnel



MISE EN GARDE: Risque de radiation

Ne PAS envoyer le produit à Xylem s'il a été exposé à une radiation nucléaire, à moins que Xylem ne soit informée et que des mesures adéquates aient été entendues.

Directives pour le recyclage

Toujours respecter les lois et règlements locaux en matière de recyclage.

2 Transport et entreposage

2.1 Examiner la livraison

FR

2.1.1 Examiner le paquet

1. À la livraison, examiner si le paquet a été endommagé ou s'il manque des articles.
2. Noter tout article endommagé ou manquant sur le reçu et la facture de transport.
3. En cas de problèmes, soumettre une demande auprès de la société de transport.
Si le produit a été ramassé chez un distributeur, lui présenter directement la demande d'indemnisation.

2.1.2 Examiner l'unité

1. Retirer les matériaux d'emballage du produit.
Jeter les matériaux d'emballage conformément aux règlements locaux.
2. Inspecter le produit afin de déterminer si des pièces ont été endommagées ou s'il en manque.
3. Le cas échéant, détacher l'article en enlevant toutes vis, tous boulons ou toutes sangles.
Faire attention aux clous et aux sangles.
4. Contacter un représentant commercial en cas de problème.

2.2 Consignes de manipulation sécuritaire



AVERTISSEMENT:

- Un équipement de protection individuelle doit être porté lors de la manipulation de cet équipement.
- Le transport et l'installation de cet équipement doivent être exécutés par du personnel qualifié.
- Une compagnie de câblage doit être consultée avant de lever l'ensemble de la pompe.
- Utiliser uniquement des dispositifs et de l'équipement de levage certifiés et de taille appropriée, notamment des élingues, capables de supporter le poids à lever.
- Lors de l'utilisation d'élingues, ces dernières doivent être composées des mêmes matériaux pour éviter les différences de taux d'étirement.
- Ne pas utiliser de dispositifs de levage effilochés, déformés, non identifiés ou usés.
- Les anneaux de levage fixés à un seul composant de l'ensemble (pompe ou moteur) ne doivent pas être utilisés pour lever l'ensemble de l'unité.
- Le non-respect de ces instructions pourraient endommager l'équipement ou le matériel, et causer de graves blessures ou la mort.

L'ensemble de la pompe peut être expédié sous forme de pompe sans socle ou sur socle (e-1532 uniquement). Utiliser les méthodes de manipulation des ensembles de pompes e-1531 ou e-1532 recommandées suivantes. L'ensemble de la pompe doit demeurer à l'horizontal pendant le transport et le levage.

Tableau 1 : Méthodes de levage

Type de pompe	Méthode de levage
Pompe sans socle.	Utiliser une élingue adéquate bien fixée à des points solides sous le corps et le moteur.

Type de pompe	Méthode de levage
Pompe sur socle. (e-1532 uniquement)	Le levage de la pompe sans le moteur ou de la pompe, du moteur et du socle doit se faire par les oreilles de levage présentes sur la plaque de base ou à l'aide d'un lève-palette sous l'ensemble de l'unité. Toujours prendre des précautions supplémentaires pour s'assurer que le poids est équilibré et également distribué sur les deux fourches. Lorsque le socle de l'ensemble est profilé, la pompe et le socle doivent être installés en premier. Le moteur doit ensuite être levé séparément et installé dans l'unité.

FR

Exemples

Figure 1: Exemple d'une bonne méthode de levage pour une pompe sans socle

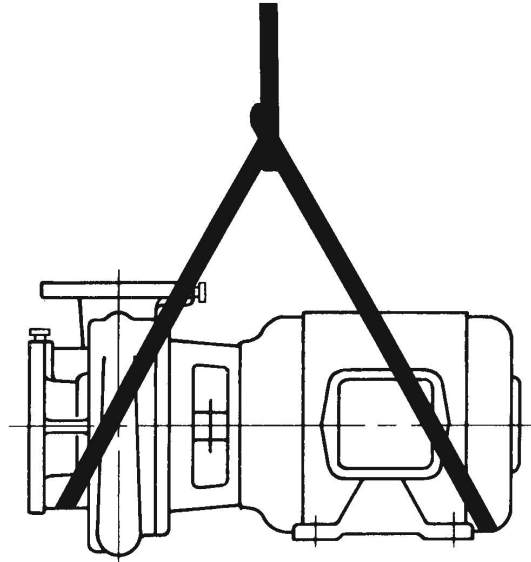


Figure 2: Exemple d'une bonne méthode de levage utilisant des taquets pour une pompe montée sur base (e-1532 seulement)

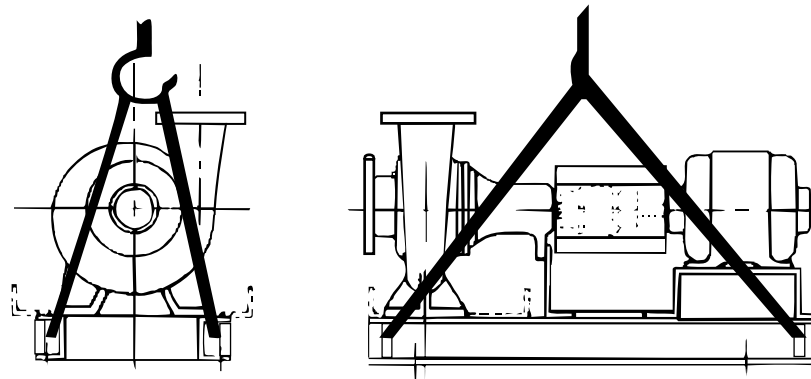
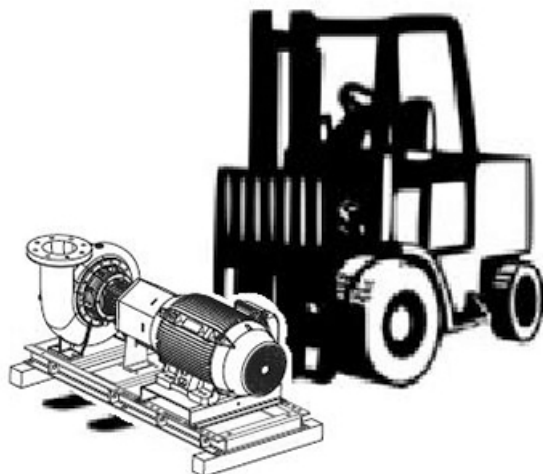


Figure 3: Levage à l'aide d'un lève-palette

FR



2.3 Entreposage à long terme

Si la pompe doit être entreposée plus de six (6) mois, il faut respecter les consignes suivantes :

- Entreposer dans un lieu couvert et sec.
- Entreposer l'unité à l'abri de la chaleur, de la saleté et des vibrations.
- Faire tourner l'arbre à la main plusieurs fois au moins tous les trois (3) mois.

Appliquer un traitement de conservation aux roulements et aux surfaces usinées. Vous reporter au fabricant de l'entraînement pour connaître ses procédures en vue d'un entreposage de longue durée.

Si vous avez des questions sur l'entretien nécessaire pour l'entreposage de longue durée, veuillez communiquer avec votre représentant des ventes et de l'entretien local.

3 Description du produit

3.1 Description générale

FR

Description

La pompe est une pompe centrifuge, monobloc. Les caractéristiques suivantes de la pompe facilitent l'installation, l'utilisation et l'entretien :

- Haute efficacité
- Construction en acier inoxydable robuste
- Volute sans pied (e-1531) ou sur pied (e-1532)

Applications prévues



AVERTISSEMENT:

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, incluant le plomb, reconnus par l'État de la Californie comme pouvant être cancérigènes, causer des anomalies congénitales ou d'autres problèmes de reproduction. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site suivant : <http://www.P65Warnings.ca.gov>.

La pompe est destinée à être utilisée avec ces liquides pompés :

- Eau fraîche domestique non chauffée
- Eau d'alimentation des chauffe-eau
- Condensat
- Refroidissement ou chauffage hydronique
- Liquides bénins
- Augmentation de la pression
- Transfert des liquides en général

Rotation

La rotation de la pompe se fait dans le sens horaire en la regardant depuis derrière le moteur. Une flèche se trouve sur la pompe pour indiquer le sens de la rotation.

3.2 Exigences opérationnelles

Spécifications relatives aux joints mécaniques

Type de joint/ Paramètre	Joints d'étanchéité réguliers, BUNA/ carbone/céramique	Joint d'étanchéité en option, Carbone EPR/ Tungstène carbure	Joint d'étanchéité en option, FKM/carbone/ céramique	Joint d'étanchéité en option, EPR/Tungstène carbure/Silicone carbure	Joint d'étanchéité en option, Carbone EPR/ Tungstène carbure avec vidange externe ^{1,2,3}
Plage de température de fonctionnement, °F (°C)	-20 à 225 (-29 à 107)	-20 à 250 (-29 à 121)	-10 à 225 (-23 à 107)	-20 à 250 (-29 à 121)	-20 à 250 (-29 à 121)
Limites de la plage du pH	7,0 à 9,0	7,0 à 11,0	7 à 9	7 à 12,5	7,0 à 9,0
Résistance aux solides dissous	Basse	Faible à moyenne	Basse	Moyenne à élevée	Faible à moyenne
Concentration maximum glycol/eau	50/50 %	50/50 %	50/50 %	60/40%	50/50%

Notes du tableau

1. Un rinçage externe est requis sur les systèmes à basse pression contenant une grande concentration d'abrasifs.
2. Pour des températures de fonctionnement supérieures à 250 °F, une purge froide est nécessaire et recommandée pour les températures au-dessus de 225 °F pour optimiser la durée de vie de la garniture. Sur les systèmes fermés, le refroidissement est accompli par l'insertion d'un petit échangeur de chaleur sur la conduite de purge afin de refroidir le liquide de purge de la garniture.
3. Les filtres de conduites de purge et les séparateurs de sédiments sont disponibles sur demande.

4 Installation

4.1 Installation préalable

FR

Précautions



AVERTISSEMENT:

- Lors de l'installation dans un environnement potentiellement explosif, s'assurer que le moteur est adéquatement certifié.
- Il faut mettre à la terre (masse) tout l'équipement électrique. Ceci concerne l'équipement de la pompe, l'entraînement et tout équipement de surveillance. Tester la mise à la terre (masse) pour vérifier qu'elle est bien connectée.

AVIS:

La surveillance d'un représentant Xylem agréé est recommandée pour assurer une bonne installation. Le défaut de le faire peut entraîner un dommage à l'équipement ou diminuer la performance.

Évaluer l'installation afin de déterminer que la hauteur nette absolue à l'aspiration disponible ($NPSH_A$) est supérieure ou égale à la hauteur nette absolue à l'aspiration nécessaire ($NPSH_R$), selon la courbe de performances de la pompe.

4.1.1 Lignes directrices concernant l'emplacement de la pompe



AVERTISSEMENT:

Les unités assemblées et leurs composants sont lourds. Le défaut de soulever et de soutenir adéquatement cet équipement pourrait entraîner une blessure grave et/ou des dommages à l'équipement. Soulever l'équipement seulement aux points de levage identifiés spécifiquement. Les dispositifs de levage comme les œilletons, élingues et palonniers doivent être sélectionnés, utilisés et avoir la capacité prévue pour la totalité de la charge à lever.

Lignes directrices	Explication/commentaire
Installer la pompe le plus près possible de la source de liquide.	Ceci minimise la perte de friction et maintient le tuyau d'aspiration aussi court que possible.
S'assurer que l'espace autour de la pompe est suffisant.	Ceci facilite la ventilation, l'inspection, la maintenance et l'entretien.
Si un équipement de levage est nécessaire tel un treuil ou un palan, vérifier d'abord qu'il y a suffisamment d'espace au-dessus de la pompe.	Il est ainsi plus facile d'utiliser adéquatement l'équipement de levage, ainsi que de retirer et relocaliser les composants en lieu sûr.
Protéger l'unité des intempéries et des dégâts d'eau causés par la pluie, les inondations et les températures de congélation.	Ceci s'applique si rien d'autre n'est spécifié.
Ne pas installer ni faire fonctionner l'équipement dans des systèmes clos à moins que le système soit muni de dispositifs de commande et de sécurité de taille appropriée.	Dispositifs acceptables : <ul style="list-style-type: none"> • Soupapes de décharge • Réservoirs de compression • Réglages de pression • Réglages de température • Contrôle de flux Si le système n'est pas muni de ces dispositifs, consulter l'ingénieur ou l'architecte responsable avant d'utiliser la pompe.
Tenir compte de l'apparition de bruits et de vibrations indésirables.	Le meilleur emplacement de la pompe pour absorber les bruits et les vibrations est sur un plancher de béton sur sous-sol.

Lignes directrices	Explication/commentaire
Si la pompe est suspendue, prendre des précautions spéciales pour réduire la transmission de bruit.	Envisager de consulter un spécialiste du bruit.
Lorsque possible, installer la pompe sous le niveau du liquide.	Ceci facilite l'amorçage, permet un débit régulier du liquide et offre une hauteur d'aspiration positive sur la pompe.

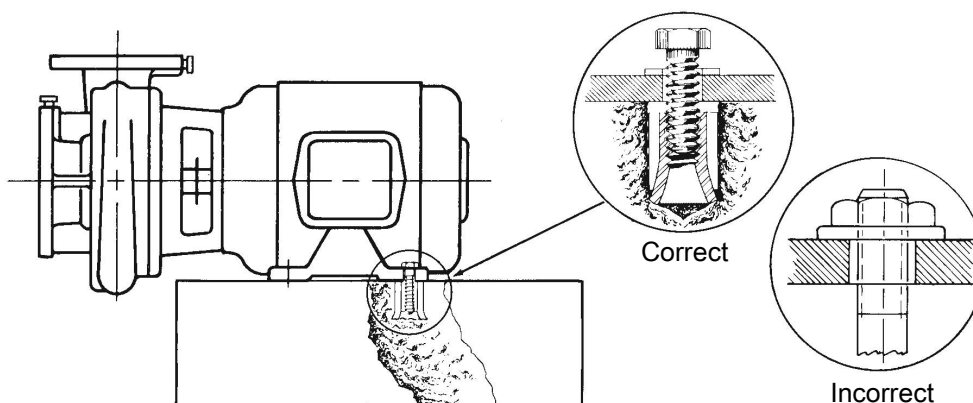
4.1.2 Exigences relatives à la fondation

Exigences

- La fondation doit pouvoir absorber tout type de vibration et former un support permanent rigide pour la pompe.
- La fondation doit peser au moins 2 ½ fois le poids de la pompe.
- Fournir une bonne fondation en ciment, plane afin d'empêcher la contrainte et la distorsion lors du serrage des boulons de la fondation. Fixer le coussin de béton dans le plancher fini.

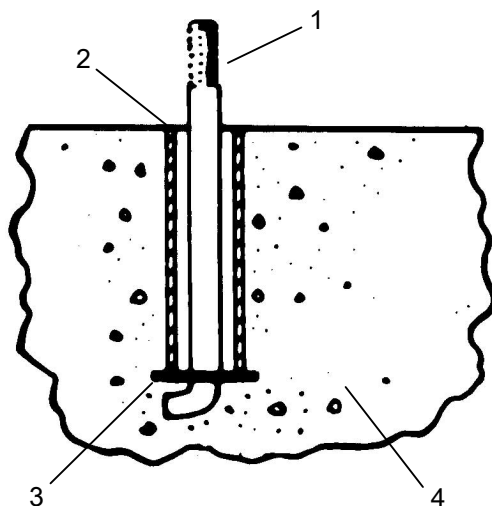
Installation de boulon – pompe à béton

- Utiliser un raccordement à expansion afin de faciliter l'entretien. Insérer la partie femelle dans le trou approprié du coussin, de manière à ce que la surface arrive de niveau avec la surface du coussin. Ainsi, lorsque les boulons de retenue sont retirés, le moteur peut être retiré en glissant la pompe.



Installation des boulons avec plaque de base (e-1532)

- Les boulons de fondation de type manchon et en J sont couramment utilisés. Les deux types de boulons d'ancrage peuvent être déplacés pour régler leur position définitive.
- Utiliser des boulons de fondation et des manchons de tuyau plus grands pour laisser de la place pour l'emplacement du dernier boulon.



1. Boulon d'ancrage
2. Manchon de tuyau
3. Rondelle
4. Structure de fondation en béton

4.1.3 Liste de vérification de la tuyauterie



AVERTISSEMENT:

- Le chauffage de l'eau et autres fluides causent une dilatation volumétrique. Les forces associées peuvent causer la défaillance des composants du système et la libération de fluides à température élevée. Afin d'empêcher ceci, installer et bien situer des vases d'expansion et des soupapes de décharge de bonne taille. Le non respect de cette consigne peut entraîner des blessures personnelles graves ou la mort ou des dommages matériels.
- Éviter les blessures corporelles graves et les dommages matériels. S'assurer que les écrous à collet sont correctement serrés.

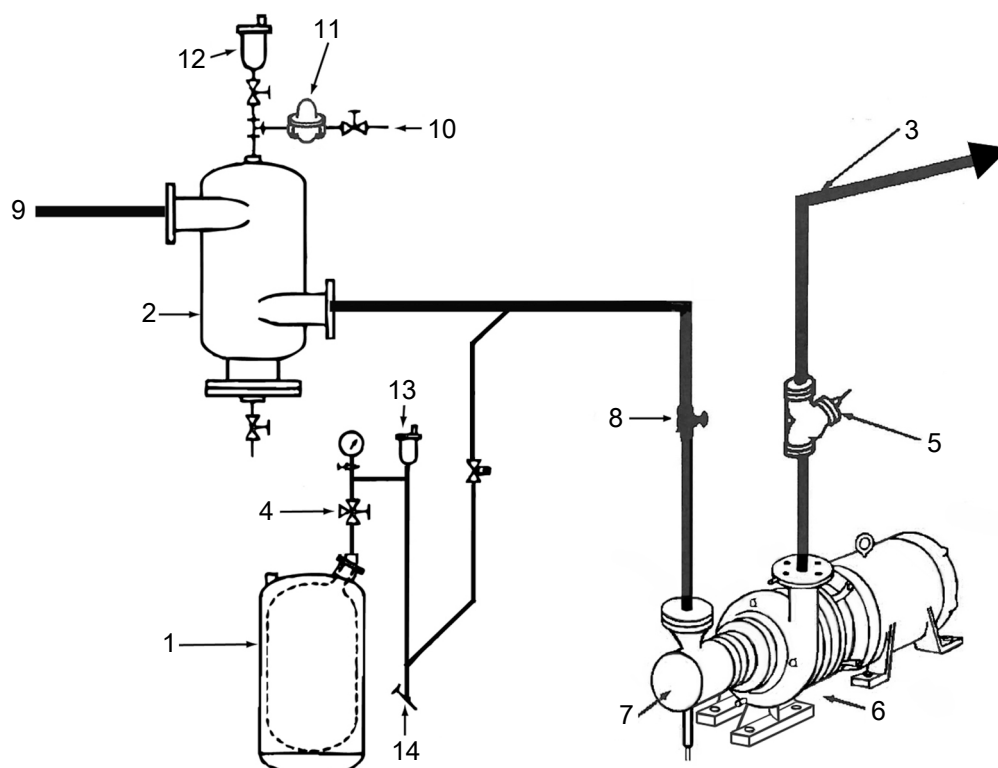
AVIS:

Ne jamais forcer une tuyauterie pour faire un raccordement avec une pompe.

Vérification	Explication/commentaire	Vérifié
Vérifier que la section du tuyau droit, avec une longueur qui fait cinq fois son diamètre, se trouve entre le côté aspiration de la pompe et le premier coude ou qu'un diffuseur d'aspiration B&G est installé.	Ceci réduit la turbulence d'aspiration en redressant le débit du liquide avant qu'il n'entre dans la pompe.	
Vérifier que les tuyaux d'aspiration et de décharge sont soutenus individuellement à l'aide de supports à tuyau près de la de pompage.	Ceci élimine la contrainte du tuyau sur la de pompage.	
Vérifier que les conduites d'aspiration et d'évacuation bénéficient d'un support rigide et solide.	En règle générale, le fil de fer ou des bandes de support ne conviennent pas pour maintenir un bon alignement.	
Pour les pompes pourvues de collerettes, vérifier que les trous des boulons des collerettes correspondent aux trous des boulons des collerettes du tuyau.	—	
Vérifier que les conduites d'aspiration ou d'évacuation ne soient pas forcées en place.	Le couplage et l'usure du palier résultera si les conduites d'aspiration ou d'évacuation sont forcées en place.	

Vérification	Explication/commentaire	Vérifié
Vérifier que des raccords destinés à absorber l'expansion sont installés dans le système si des changements de températures importants sont prévus.	Ceci permet d'éviter la contrainte sur la pompe.	
Vérifier de disposer d'un clapet de pied de superficie égale ou supérieure à la tuyauterie d'aspiration de la pompe lorsqu'un système ouvert avec élévation par aspiration est utilisé.	Éviter les obturations en utilisant une crépine à l'entrée d'aspiration à côté du clapet de pied. La crépine doit avoir une superficie trois fois celle du tuyau d'aspiration avec un diamètre de file ne dépassant pas 0,64 cm (0,25 po).	
Vérifier qu'un tuyau flexible est utilisé du côté aspiration ainsi que du côté évacuation de la pompe lorsque vous utilisez une base d'isolation.	—	
Vérifier qu'un robinet à trois voies B&G Triple Duty® est bien installé dans la conduite de refoulement.	Ce robinet sert de clapet de non-retour qui protège la pompe de bélier hydraulique et sert de robinet d'isolement pour l'entretien et l'étranglement.	
Vérifier que la tuyauterie est pourvue de robinets d'isolement autour de la pompe et d'une vanne de vidange dans le tuyau d'aspiration.	—	
Utiliser un ruban PTFE ou un scellant à filetage de haute qualité lors de l'installation des raccords d'aspiration et de décharge au carter fileté de la pompe.	—	

4.1.4 Installation courante



1. Réservoir d'expansion
2. Séparateur d'air Rolairtrol® B&G
3. Alimenter au système
4. Soupape de purge de réservoir TPV
5. Robinet à triple voies Triple Duty® B&G
6. Pompe B&G série e-1531 ou e-1532
7. Diffuseur d'aspiration B&G
8. Robinet d'isolement
9. Tuyau de la chaudière, du refroidisseur ou du convertisseur

10. Alimentation en eau froide
11. Robinet réducteur de pression B&G
12. Modèle 107A B&G – Événement à grande capacité
13. Événement no 7 ou no 87 B&G
14. Vanne de drainage

4.1.5 Installation spéciale

FR

Installation avec un diffuseur d'aspiration et un robinet à trois voies

Ne pas installer ni faire fonctionner les robinets à trois voies ainsi que les diffuseurs d'aspirations dans des systèmes fermés à moins que le système ne soit conçu pour ces dispositifs de sécurité et de contrôle.

- Soupapes de décharge
- Réservoirs de compression
- Équipement de contrôle de pression
- Équipement de contrôle de température
- Équipement de contrôle de débit

Vérifier que les dispositifs de contrôle et de sécurité disposent de ces caractéristiques :

- Dimension en fonction de leur utilité
- Correctement installés dans le système avant de mettre le système en marche

Installation avec base d'isolation

Lorsqu'une base d'isolation est utilisée, un tuyau flexible doit être utilisé du côté aspiration ainsi que du côté évacuation afin de réduire la contrainte sur les collerettes.

4.2 Installer la pompe avec le moteur (e-1532)

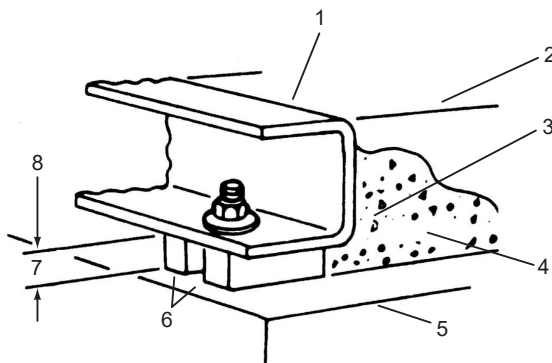
1. Placer la pompe avec le moteur où elle sera montée, sur le plancher, sur un socle de béton surélevé ou sur une base avec deux câbles de 0,060 po (1,5 mm) installés sous chacun des quatre boulons de retenue des pieds de volute de pompe. Avec certains grands moteurs et pompes courtes, une câble ou deux de 1 po (25,4 mm) de plus seront fournies afin d'être placées sous les pieds du carter de la pompe afin de mettre le volute à niveau avec le bas du support du moteur ou des pieds du moteur.
2. Ensuite, ajouter d'autres câbles à chacun des quatre boulons de retenue de volute, comme requis, jusqu'à ce que les pieds de volute soient bien supportés, la collerette d'évacuation de la pompe est de niveau et qu'il y a un écart sous la selle du moteur ou les pieds du moteur. Serrer les quatre boulons aux pieds de volute.
3. Desserrer les boulons entre le moteur et la selle du moteur, lorsqu'une selle est utilisée, remplir tout écart afin de bien supporter le moteur en ajoutant des câbles sous les pieds du moteur à chacun des quatre boulons de retenue du moteur, au besoin, jusqu'à ce que les quatre trous de retenue de la selle du moteur ou les pieds du moteur touchent le plancher, la plateforme ou le socle. Serrer le boulonnage entre le moteur et la selle du moteur, lorsqu'une selle est utilisée.
4. Lorsque montée sur une plateforme, serrer les quatre boulons de retenue aux coins du support de moteur ou des pieds de moteur. Pour les pompes montées directement sur le plancher ou un socle de béton, les quatre boulons de retenue de selle de moteur ou de moteur doivent être en contact avec le plancher ou le socle, mais le boulonnage de retenue à ces endroits sont optionnels.
5. Si le serrage de boulon de retenue entraîne un mouvement de la pompe pouvant imposer du stress au châssis de la pompe, arrêter et recalibrer la volute de pompe, la selle du moteur ou le moteur.

4.3 Nivelier le socle sur une fondation en béton pour des pompes avec socle (e-1532)

FR

1. Mettre l' de pompe sur une fondation en béton.
2. Mettre des cales en acier de 1 po (25,4 mm) ou des coins de chaque côté pour chaque boulon d'ancrage afin de soutenir l'.

Ceci procure également un moyen pour mettre la semelle de niveau.



1. Rail de socle de pompe
2. Mettre le coulis seulement jusqu'au haut du rail de socle
3. Localiser les cales pour pouvoir les enlever après la pose du coulis.
4. Coulis
5. Fondation en béton
6. Cales
7. Écartement 1 po (25,4 mm)
8. Laisser 1 po pour les cales. Placer de part et d'autre des boulons d'ancrage.

4.4 Cimenter le socle (e-1532)

Équipement requis :

- Nettoyants : Ne pas utiliser de nettoyant à base d'huile car le coulis ne pourra pas y adhérer. Vous reporter aux directives fournies par le fabricant de coulis.
- Coulis : le coulis sans retrait requis.

1. Nettoyer toutes les parties de la semelle qui seront en contact avec le coulis.
2. Construire un coffrage autour de la fondation.
3. Bien mouiller le massif qui sera en contact avec le coulis.
4. Verser le coulis dans la semelle jusqu'au bord des rails.

Localiser les câles pour pouvoir les enlever après la pose du ciment.

Lorsqu'on verse le coulis, supprimer les bulles d'air au moyen d'une des méthodes suivantes :

- En utilisant un vibreur.
- Pomper le coulis en place.

5. Laisser le coulis durcir. Il est recommandé de retirer les câles, de resserrer les boulons d'ancrage et de remplir les écartements des câles avec du coulis.

4.5 Installation de la tuyauterie

Raccorder la tuyauterie à la pompe sans contrainte du tuyau sur la pompe.

5 Mise en service, mise en marche, opération et arrêt

5.1 Préparation au démarrage

FR



AVERTISSEMENT:

- Le défaut de suivre ces précautions avant de démarrer l'unité pourrait entraîner des blessures corporelles graves et une défaillance de l'équipement.
- Ne pas opérer la pompe en dessous des débits nominaux minimaux ni avec les valves d'aspiration ou d'évacuation fermées. Ces conditions peuvent créer un risque d'explosion dû à la vaporisation du fluide pompé et peuvent entraîner la panne de la pompe ainsi qu'une blessure corporelle.
- Si la pompe, le moteur ou la tuyauterie fonctionne à des températures très élevées ou très basses, il faut alors protéger ou isoler selon le besoin. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, ainsi que des dommages matériels.
- Toujours débrancher et verrouiller la tension à l'entraînement avant d'effectuer toute tâche d'installation ou de maintenance. Le défaut de débrancher et de verrouiller la tension de l'entraînement pourrait comporter des risques de blessure corporelle grave.
- L'opération de la pompe en rotation inverse peut entraîner le contact des pièces métalliques, la génération de chaleur et briser le confinement.

AVIS:

- Vérifier les réglages de l'entraînement avant de démarrer une pompe.
- S'assurer que le taux de réchauffement ne dépasse pas 1,4 °C (2,5 °F) par minute.

Respecter les mesures de sécurité suivantes avant de démarrer la pompe :

- Vider et nettoyer soigneusement le système pour éliminer toute saleté ou débris dans la tuyauterie afin d'empêcher une panne prématurée lors de la mise en marche.
- Les moteurs à vitesse variable devraient être poussés à la vitesse nominale le plus vite possible.
- Si la température du liquide pompé peut dépasser 200 °F (93 °C), réchauffer la pompe avant l'utilisation. Faire circuler une petite quantité de liquide à travers la pompe jusqu'à ce que la température du corps se trouve à moins de 100 °F (38 °C) de la température du liquide.

Lors du démarrage initial, ne pas régler les entraînements à vitesse variable ou contrôler les réglages du régulateur de vitesse ou du déclencheur de survitesse tant que l'entraînement à vitesse variable est couplé à la pompe. Si les réglages n'ont pas été vérifiés, démonter le raccordement de l'unité et consulter les directives du fabricant de l'entraînement.

5.2 Amorcer la pompe



MISE EN GARDE:

Il ne faut pas faire fonctionner la pompe à sec.

Assurez-vous que la pompe est pleine avant le démarrage. Si le système ne remplit automatiquement la pompe, amorcer la manuellement.

1. Desserrer les prises d'air de la pompe. Desserrer la vanne d'évacuation de l'air sur l'ensemble de la conduite de chasse.
2. En purgeant l'air de la pompe, faire tourner plusieurs fois manuellement le manche de la pompe.
3. Après la purge de l'air dans la pompe, fermer les vis d'air.

5.3 Démarrage de la pompe

FR



MISE EN GARDE:

- Observer les niveaux de vibration de la pompe, la température du roulement et l'excès de bruit. Si les niveaux normaux sont dépassés, fermer la pompe et résoudre le problème.

Vous devez accomplir les tâches suivantes avant le démarrage de la pompe :

- Ouvrir le tuyau d'aspiration.
 - Ouvrir toutes les conduites de recirculation et de refroidissement.
1. Fermer complètement ou ouvrir partiellement la vanne de refoulement selon l'état du système.
 2. Démarrer l'entraînement.
 3. Ouvrir lentement le robinet de refoulement jusqu'à ce que la pompe atteigne le débit désiré.
 4. Vérifier immédiatement la jauge de pression pour s'assurer que la pompe atteint rapidement la pression de décharge appropriée.
 5. Si la pompe n'arrive pas à atteindre la pression nécessaire, procéder comme suit :
 - a) Arrêter l'entraînement.
 - b) Purger de nouveau la pompe.
 - c) Redémarrer l'entraînement.
 6. Surveiller la pompe pendant le fonctionnement.
 - a) Vérifier la pompe pour surveiller la température de roulement, le bruit et les vibrations excessives.
 - b) Si la pompe dépasse les niveaux normaux, l'arrêter immédiatement et remédier au problème.
 7. Répéter les étapes 5 et 6 jusqu'à ce que la pompe fonctionne correctement.

5.4 Mesures de précautions pour le fonctionnement de la pompe

Considérations générales



AVERTISSEMENT:

Ne pas dépasser la pression maximale de service de la pompe. Cette information est indiquée sur la plaque de la pompe.



MISE EN GARDE:

- Varier la capacité avec la vanne de régulation dans la conduite d'évacuation. Ne jamais accélérer le débit depuis le côté aspiration car ceci peut entraîner une diminution du rendement, une génération de chaleur imprévue et des dommages à l'équipement.
- Il ne faut pas faire surcharger l'entraînement. Une surcharge de l'entraînement peut causer une génération de chaleur imprévue et des dommages à l'équipement. L'entraînement peut surcharger dans ces circonstances :
 - La gravité spécifique du fluide pompé est supérieure à celle prévue.
 - Le fluide pompé dépasse le débit nominal.
- S'assurer d'opérer la pompe aux conditions nominales ou proches. Le défaut de le faire peut entraîner un dommage à la pompe causée par la cavitation ou la recirculation.

Fonctionnement à capacité réduite

**AVERTISSEMENT:**

Ne jamais opérer un système de pompage avec une aspiration et une évacuation bloquée. L'opération, même pendant une courte période sous ses conditions, peut causer le surchauffage du liquide pompé et confiné, ce qui entraînerait une violente explosion. Il faut prendre les mesures nécessaires pour éviter cette condition.

FR

**MISE EN GARDE:**

Éviter les niveaux excessifs de vibrations. Les niveaux excessifs de vibration peuvent endommager les roulements, la garniture ou la chambre d'étanchéité ainsi que le joint mécanique entraînant une baisse du rendement.

AVIS:

- Éviter d'augmenter la charge radiale. Le défaut de le faire peut causer un stress sur l'arbre et les roulements.
- Éviter l'accumulation de chaleur. Le défaut de le faire peut causer le grippage des pièces rotatives.
- Éviter la cavitation. Le défaut de le faire pourrait causer des dommages aux surfaces internes de la pompe.

Fonctionnement en conditions de gel

AVIS:

Ne pas exposer une pompe désactivée à des conditions de gel. Vidanger complètement la pompe de ses liquides. Sinon le liquide pourrait geler et endommager la pompe.

5.5 Arrêt de la pompe

1. Fermez lentement le robinet de refoulement.
2. Fermez et verrouillez le moteur pour prévenir une rotation accidentelle.

6 Entretien

6.1 Entretien des roulements

FR

Calendrier de lubrification des roulements

Type de roulement	Première lubrification	Fréquences de lubrification
Roulements de moteur	Aucune lubrification initiale. Le moteur a été lubrifié à l'usine.	Reportez-vous aux recommandations du fabricant du moteur pour connaître la fréquence des lubrifications.

6.2 Démontage

6.2.1 Précautions relatives au démontage

Ce manuel identifie clairement les méthodes reconnues pour le démontage des pompes. Ces méthodes doivent être respectées par tous.



AVERTISSEMENT:

- S'assurer que la pompe est isolée d'un système et qu'il n'y a pas de pression lors du démontage de la pompe, retrait des bouchons, ouverture des événements ou des robinets de vidange ou lors de la déconnexion de la tuyauterie.
- Toujours débrancher et verrouiller la tension à l'entraînement avant d'effectuer toute tâche d'installation ou de maintenance. Le défaut de débrancher et de verrouiller la tension de l'entraînement pourrait comporter des risques de blessure corporelle grave.
- Risque d'écrasement. L'unité et les composants peuvent être lourds. Employer des méthodes de levage appropriées et porter des chaussures à embout d'acier en tout temps.

AVIS:

S'assurer que toutes les pièces de remplacement sont disponibles avant de démonter la pompe pour une révision.

6.2.2 Vidanger la pompe



MISE EN GARDE:

- Laisser tous les composants du système et de la pompe se refroidir avant de les manipuler pour éviter les blessures corporelles.

1. Fermez les clapets d'isolement sur les côtés d'aspiration et de décharge de la pompe.
On doit vidanger le système si aucune soupape n'est installée.
2. Ouvrir le robinet de vidange.
Ne pas procéder jusqu'à ce que le liquide arrête de s'écouler de la soupape de vidange. Si le liquide continue de s'écouler de la soupape de vidange, cela signifie que les vannes d'isolation ne sont pas étanches et qu'il faut les réparer avant de continuer.
3. Laisser la soupape de vidange ouverte et enlever le bouchon de vidange situé à la base du .
Ne pas reposer le bouchon ni fermer la soupape de vidange avant d'avoir terminé le remontage.
4. Déconnectez toutes les conduites et la tuyauterie auxiliaires.
5. Vidangez le liquide de la conduite et rincer la pompe au besoin.

6.2.3 Retirer le l'ensemble de et le moteur

1. Retirer les vis à capuchons du pied moteur.
2. Desserrer les capuchons de vis de volute, mais ne pas les retirer.
3. Desserrer l'assemblage tournant de la volute.

FR



AVERTISSEMENT:

La pression interne de la pompe doit être libérée avant de poursuivre. Le non respect de cette consigne peut entraîner des blessures personnelles graves ou la mort ou des dommages matériels.

4. Retirer le joint d'étanchéité du tube d'évacuation, le cas échéant.
5. Retirer les capuchons vis de volute.
6. Retirer l'assemblage tournant et le moteur de la volute.
7. Enlever la vis d'assemblage, la rondelle frein et la rondelle de la roue.
8. Retirer la roue.

6.2.4 Retirer le joint mécanique (e-1531 / e-1532 & e-1531 / e-1532-F)

1. Retirer la partie rotative de la garniture.
Le cas échéant, utiliser un tournevis pour desserrer la bague en caoutchouc.
2. Retirer l'insertion, le joint d'étanchéité et la retenue, le cas échéant.

6.2.5 Retirer la garniture (e-1531/e-1532-S)

1. Retirer les écrous à six pans des boulons du capuchon de garniture.
2. Retirer les vis du couvre-joint.
3. Retirer le couvre-joint du support.
4. Retirer la garniture ou .

6.2.6 Directives pour l'ébavurage de la roue

Usinage

Lorsqu'il faut réduire le débit de la pompe par l'ébavurage du diamètre de la roue, il faut suivre les directives suivantes pour les roues en acier inoxydable :

- Lire les données de sélection de la pompe hydraulique et consulter le représentant local Xylem pour sélectionner le bon diamètre de réduction.
- Pour le modèle e-1531 ou e-1532 4AD, avant de réduire le diamètre du rotor, consulter les directives de coupe angulaire 4AD directives de coupe angulaire.
- Pour des recommandations d'usinage, vous reporter à P2002535 Directives d'ébavurage pour roue en acier inoxydable.

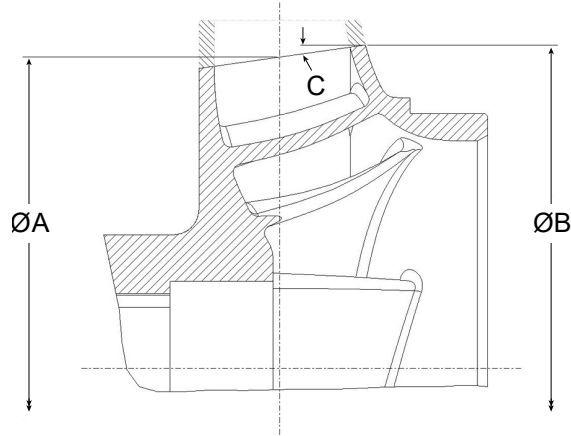
Équilibrage

Il est recommandé que les roues ébavurée à un diamètre supérieur à 5 % soit rééquilibré à la norme ISO 1940 grade G6.3.

Directives de coupe d'angle

Le diamètre des rotors des modèles de pompe e-1531 et e-1532 4AD doit être réduit par coupe angulaire selon l'information suivante.

Figure 4: Réduction du diamètre du rotor 4AD – incréments de 0,125 po (3,17 mm)



A	B	C
Diamètre hydraulique, nominal, comme illustré sur les courbes de sélection	Diamètre épaulement latéral d'entrée de roue	Angle d'ébavurage
Depuis un diamètre maximum de 7 po (177,8 mm) à 6,125 po (155,6 mm)	Utiliser le diamètre des courbes de sélection	0 degrés, pas d'angle
6, 5,875, 5,75, 5,625 po (162,4 à 142,9 mm)	B = A plus 0,250 po (6,35 mm)	8 degrés
5,5, 5,375, 5,25, 5,125, minimum 5 po (139,7 à 127,0 mm)	B = A plus 0,375 po (9,53 mm)	8 degrés

6.3 Inspections avant l'assemblage

Directives

Avant de remonter les pièces de la pompe, vous devez suivre ces directives :

- Avant de remonter la pompe, inspecter les pièces de la pompe selon les informations dans ces sections portant sur le pré-assemblage. Remplacer toute pièce ne satisfaisant pas aux critères.
- Vérifier que toutes les pièces sont propres. Nettoyer les pièces avec un solvant pour enlever toute huile, graisse ou saleté.

AVIS:

Protéger les surfaces usinées lors du nettoyage des pièces. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages matériels.

Endroits à inspecter

Inspecter si la pompe présente des fuites aux joints, de l'usure ainsi que des composants desserrés ou endommagés. Remplacez ou réparez ces pièces au besoin.

6.3.1 Inspection de l'arbre et du manchon

Critère d'inspection

Inspecter l'arbre et le manchon conformément à ces critères :

- Nettoyer soigneusement l'arbre et le manchon.
- Nettoyer soigneusement la cavité du couvre-joint.
- Inspecter l'état de la surface tel que piquage, corrosion, brèches et égratignures.

Replacer ces pièces si elles sont endommagées.

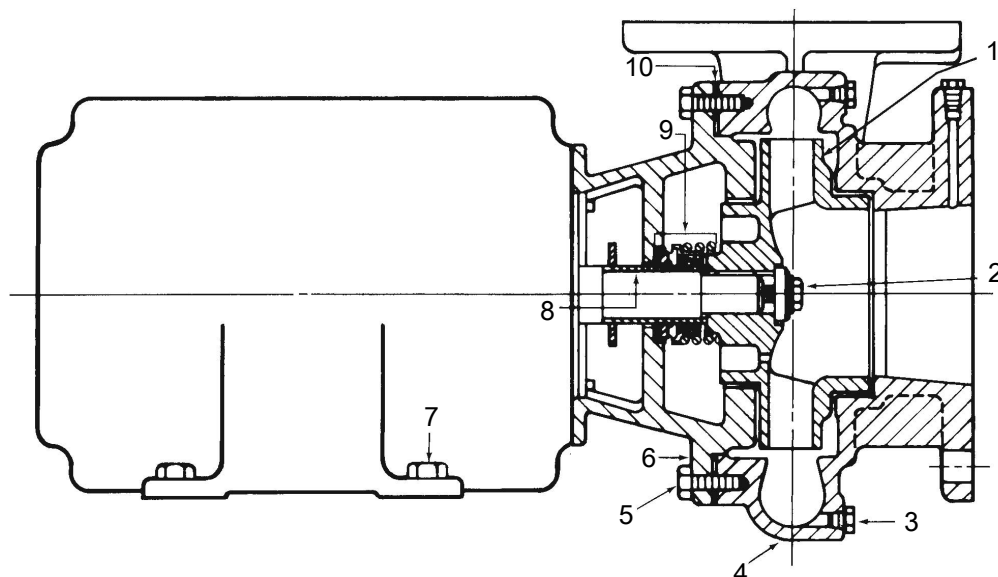
6.4 Réassemblage

6.4.1 Assemblage du joint d'étanchéité

6.4.1.1 Assembler le joint mécanique standard (e-1531/e-1532 et e-1531/e-1532-F)

FR

1. Lubrifier le manchon d'arbre, la cavité couvre-joint avec de l'eau savonneuse.
Ne pas employer un lubrifiant au pétrole.
2. Installer une nouvelle coupelle d'étanchéité et un joint d'étanchéité avec la partie basse dentée dans la cuvette.
3. Glisser un joint d'étanchéité rotatif neuf sur le manchon d'arbre.
4. Pousser le dessus de la bague de compression avec un tournevis jusqu'à ce que le joint repose bien contre le joint d'étanchéité.
5. Installer le ressort du joint et pointer la partie étroite vers le joint.



1. Hélice
2. Vis à chapeau de roue
3. Bouchon de vidange
4. Volute
5. Capuchon de volute
6. Support moteur
7. Capuchon du bas du moteur
8. Manchon
9. Assemblage du joint d'étanchéité
10. Joint d'étanchéité de volute

6.4.1.2 Assembler le garniture mécanique (e-1531/e-1532-S)

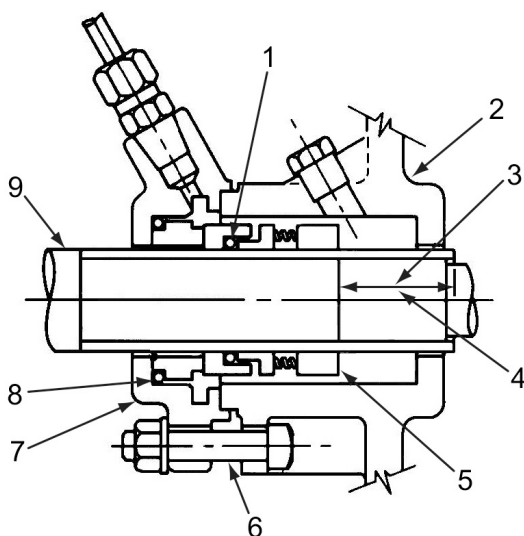
1. Lubrifier le manchon d'arbre et le capuchon de garniture avec de l'eau savonneuse.
Ne pas employer un lubrifiant au pétrole.
2. Insérer une garniture fixe avec un joint torique dans le capuchon de garniture et les glisser sur l'arbre.
3. Reposer le joint d'étanchéité du capuchon de garniture.
4. Glisser la partie rotative de la garniture sur le manchon d'arbre et verrouiller en place.

Dimension de garniture (diamètre interne)	Distance entre le collier et l'extrémité de la roue du manchon d'arbre
1 1/4 po (3,175 cm)	1 13/32 po (3,571 cm)
1 5/8 po (4,128 cm)	1 1/4 po (3,175 cm)

5. Assembler le couvre-joint sur le support.
6. Serrer les capuchons vis conformément au tableau de serrage des capuchons vis.

7. Fixer le capuchon vis sur le couvre-joint.
8. Serrer les écrous à six pans sur les boulons du capuchon de garniture selon le tableau des valeurs de serrage pour capuchon vis.

Figure 5: Garniture mécanique (e-1531/e-1532-S)



1. Joint torique
2. Couvre-joint
3. Pour un joint de 1 1/4 po : 1 13/32 po (3,571 cm)
4. Pour un joint de 1 5/8 po : 1 1/4 po (3,175 cm)
5. Collet de joint de fermeture
6. Joint de capuchon
7. Joint de capuchon
8. Joint torique
9. Extrémité du moteur

6.4.2 Réinstaller l'assemblage rotatif et le moteur

1. Installer la roue, la rondelle de la roue, la rondelle frein et la vis d'assemblage, et ensuite serrer selon le tableau des valeurs de serrage des vis d'assemblage.
2. Installer un joint d'étanchéité de volute neuf.
3. Installer l'assemblage tournant et le moteur dans la volute.
4. Serrer la vis d'assemblage de la volute selon les valeurs indiquées au tableau de couple de serrage.
5. Installer un joint d'étanchéité pour tube d'évacuation, le cas échéant.
6. Installer le bouchon de vidange et fermer la vanne de vidange.
7. Ouvrir les vannes d'isolation et vérifier la pompe pour la présence de fuites.
Remettre la pompe en service si aucune fuite n'est détectée.

6.4.3 Données de serrage de vis à chapeau

Couple de vis à chapeau en pieds-lb (Nm)

Type de capuchon vis	Indication sur la tête	1/4 po	5/16 po	3/8 po	7/16 po	1/2 po	5/8 po
Grade 2 SAE		6 (8)	13 (18)	25 (34)	38 (52)	60 (81)	120 (163)
Acier inoxydable		4 (5)	10 (14)	17 (23)	27 (37)	42 (57)	83 (113)

Type de capuchon vis	Indication sur la tête	1/4 po	5/16 po	3/8 po	7/16 po	1/2 po	5/8 po
Grade 5 SAE		10 (14)	20 (27)	35 (47)	60 (81)	90 (122)	180 (244)

FR

Valeurs de serrage bouchon de tuyau

Tableau 2 : Serrage bouchon de tuyau, pi-lb (Nm)

Taille	Tourner au doigt serré	Serrage approximatif
1/8 po NPT	1,5 à 3	12 (16)
1/4 po NPT	1,5 à 3	25 (34)

6.4.4 Entretien chez le concessionnaire

En cas de problème que vous ne pouvez corriger, veuillez communiquer avec votre représentant aux ventes et à l'entretien local en ayant cette information à portée de main :

1. Toutes les informations inscrites sur la plaque signalétique de la pompe et du moteur
2. Les relevés de la jauge d'aspiration et de pression du tuyau d'évacuation
3. Ampères tirés par le moteur
4. Une esquisse du raccordement de la pompe et de la tuyauterie

7 Garantie du produit

Garantie pour utilisation commerciale

FR

Garantie. Pour les biens vendus aux acheteurs commerciaux, le vendeur garantit que les biens vendus ci-dessous (sauf les membranes, joints d'étanchéités, joints, matériaux en élastomère, revêtements et autres « pièces d'usure » ou consommables, ces derniers n'étant pas garantis sauf indication contraire sur le formulaire de soumission ou de vente) seront (i) fabriqués selon les spécifications indiquées sur le formulaire de soumission ou de vente, si ces spécifications font partie intégrante de cette entente, et (ii) seront exempts de tout défaut de matériau et de fabrication pendant une période un (1) an dix-huit (18) mois à partir de la date d'expédition (la date d'expédition ne doit pas être ultérieure à trente (30) jours après la réception de l'avis que les biens sont prêts à être expédiés), selon la première éventualité, à moins qu'une période plus longue n'ait été indiquée dans la documentation du produit (la « Garantie »).

Sauf mention contraire dans les lois, le vendeur, à son choix et sans frais pour l'acheteur, réparera ou remplacera tout produit défectueux en vertu de la garantie pour autant que l'acheteur donne un avis écrit au vendeur de toutes déficiences matérielles ou de main-d'œuvre dans les dix (10) jours de la première occurrence d'un défaut ou non-conformité. Au titre de l'option de réparation ou de remplacement, le vendeur n'est pas tenu de retirer ou de payer pour faire retirer le produit défectueux ou d'installer ou de payer pour faire installer le produit réparé ou remplacé, et l'acheteur est responsable de tous les autres coûts, notamment les coûts des services, les frais d'expédition et les dépenses. La méthode ou le moyen de réparation ou de remplacement est à l'entière discrétion du vendeur. Le non-respect par l'acheteur des directives de réparation ou de remplacement du vendeur met fin aux obligations du vendeur en vertu de la présente garantie et annule la garantie. Toutes pièces réparées ou remplacées en vertu de la garantie sont garanties uniquement pour la durée restante de la garantie sur les pièces qui ont été réparées ou remplacées. Le vendeur n'a aucune obligation de garantie envers l'acheteur pour les produits ou les pièces des produits qui : (a) ont été réparés par des tiers autres que le vendeur ou sans l'approbation écrite du vendeur; (b) ont fait l'objet d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise application, d'une négligence, d'une modification, d'un accident ou d'un dommage physique; (c) ont été utilisés de manière contraire aux instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien du vendeur; (d) ont été endommagés par une usure normale, de la corrosion ou des produits chimiques; (e) ont été endommagés par des conditions anormales, des vibrations, une amorce inadéquate ou une utilisation sans débit; (f) ont été endommagés par un bloc d'alimentation défectueux ou une mauvaise protection électrique; ou (g) ont été endommagés par l'utilisation d'un équipement auxiliaire non vendu ni approuvé par le vendeur. Dans le cas des produits non fabriqués par le vendeur, ce dernier n'offre aucune garantie; toutefois, le vendeur va accorder la garantie à l'acheteur reçue du fournisseur de ces produits.

LA GARANTIE QUI PRÉCÈDE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, CONDITION MODALITÉ EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT CONCERNANT LES BIENS FOURNIS AUX PRÉSENTES, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI EST PAR LA PRÉSENTE EXPRESSÉMENT REJETÉE ET EXCLUE. SAUF DANS LA MESURE OU LA LOI L'EXIGE, LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR ET L'OBLIGATION GLOBALE DU VENDEUR, EN CAS DE VIOLATION DE L'UNE DES GARANTIES QUI PRÉCÈDE, SE LIMITENT À LA PRÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DU PRODUIT ET, DANS TOUS LES CAS, SE LIMITENT AU MONTANT PAYÉ DE L'ACHETEUR POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. EN AUCUN CAS, LE VENDEUR NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUTE AUTRE FORME DE DOMMAGE, QU'IL SOIT DIRECT, INDIRECT, LIQUIDÉ, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF, PUNITIF, EXEMPLAIRE OU SPÉCIAL, NOTAMMENT UNE PERTE DE PROFIT, UNE PERTE D'ÉCONOMIES OU DE RECETTES PRÉVUES, UNE PERTE DE REVENU, UNE PERTE PROVENANT D'UNE ENTREPRISE, UNE PERTE DE PRODUCTION, UNE PERTE D'OPPORTUNITÉ OU UNE PERTE DE RÉPUTATION.

Garantie limitée au consommateur

Garantie. Pour les biens vendus à des fins personnelles, familiales ou domestiques, le vendeur garantit que les biens vendus ci-dessous (sauf les membranes, joints d'étanchéités, joints, matériaux en élastomère, revêtements et autres « pièces d'usure » ou consommables, ces derniers n'étant pas garantis sauf indication contraire sur le formulaire de soumission ou de vente) seront exempts de tout défaut de matériau et de fabrication pendant une période de un (1) an à partir de la date d'installation ou de dix-huit (18) mois à partir de la date de production, selon la première éventualité, à moins qu'une période plus longue n'ait été indiquée sur la documentation du produit (la « Garantie »).

FR

Sauf mention contraire dans les lois, le vendeur, à son choix et sans frais pour l'acheteur, réparera ou remplacera tout produit défectueux en vertu de la garantie pour autant que l'acheteur donne un avis écrit au vendeur de toutes déficiences matérielles ou de main-d'œuvre dans les dix (10) jours de la première occurrence d'un défaut ou non conformité. Au titre de l'option de réparation ou de remplacement, le vendeur n'est pas tenu de retirer ou de payer pour faire retirer le produit défectueux ou d'installer ou de payer pour faire installer le produit réparé ou remplacé, et l'acheteur est responsable de tous les autres coûts, notamment les coûts des services, les frais d'expédition et les dépenses. La méthode ou le moyen de réparation ou de remplacement est à l'entière discrétion du vendeur. Le non-respect par l'acheteur des directives de réparation ou de remplacement du vendeur met fin aux obligations du vendeur en vertu de la présente garantie et annule la présente garantie. Toutes pièces réparées ou remplacées en vertu de la garantie sont garanties uniquement pour la durée restante de la garantie sur les pièces qui ont été réparées ou remplacées. La garantie s'applique à condition que l'acheteur remette un avis écrit au vendeur de tous défauts de matériaux ou de fabrication des biens garantis dans un délai de dix (10) jours après la date à laquelle les défauts sont initialement constatés.

Le vendeur n'a aucune obligation de garantie envers l'acheteur pour les produits ou les pièces des produits qui : (a) ont été réparés par des tiers autres que le vendeur ou sans l'approbation écrite du vendeur; (b) ont fait l'objet d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise application, d'une négligence, d'une modification, d'un accident ou d'un dommage physique; (c) ont été utilisés de manière contraire aux instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien du vendeur; (d) ont été endommagés par une usure normale, de la corrosion ou des produits chimiques; (e) ont été endommagés par des conditions anormales, des vibrations, une amorce inadéquate ou une utilisation sans débit; (f) ont été endommagés par un bloc d'alimentation défectueux ou une mauvaise protection électrique; ou (g) ont été endommagés par l'utilisation d'un équipement auxiliaire non vendu ni approuvé par le vendeur. Dans le cas des produits non fabriqués par le vendeur, ce dernier n'offre aucune garantie; toutefois, le vendeur va accorder la garantie à l'acheteur reçue du fournisseur de ces produits.

LA GARANTIE PRÉCÉDENTE VIENT REMPLACER TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE. TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, Y COMPRIS, ENTRE AUTRES, CELLES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SE LIMITES À UN (1) AN À PARTIR DE LA DATE D'INSTALLATION OU À DIX-HUIT (18) MOIS À PARTIR DU CODE DATEUR DU PRODUIT, SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. SAUF DANS LA MESURE OÙ LA LOI L'EXIGE, LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR ET L'OBLIGATION GLOBALE DU VENDEUR EN CAS DE VIOLATION DE L'UNE DES GARANTIES QUI PRÉCÈDE SE LIMITENT À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT DU PRODUIT ET DANS TOUS LES CAS SE LIMITENT AU MONTANT PAYÉ PAR L'ACHETEUR POUR LE PRODUIT DÉFECTUEUX. EN AUCUN CAS, LE VENDEUR NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUTE AUTRE FORME DE DOMMAGE, QU'IL SOIT DIRECT, INDIRECT, LIQUIDÉ, ACCIDENTEL, CONSÉCUTIF, PUNITIF, EXEMPLAIRE OU SPÉCIAL, NOTAMMENT UNE PERTE DE PROFIT, UNE PERTE D'ÉCONOMIES OU DE RECETTES PRÉVUES, UNE PERTE DE REVENU, UNE PERTE PROVENANT D'UNE ENTREPRISE, UNE PERTE DE PRODUCTION, UNE PERTE D'OPPORTUNITÉ OU UNE PERTE DE RÉPUTATION.

Certains états ne permettent pas les limites de durée d'une garantie implicite, la limite ci-dessus peut ne pas vous concerner. Certains états ne permettent pas une exclusion ou une limite de dommages accidentels ou consécutifs, ainsi les exclusions ci-dessus peuvent

ne pas vous concerner. La présente garantie vous accorde des droits légaux spécifiques et il se peut que vous ayez d'autres droits qui peuvent varier d'une province à une autre.

Pour soumettre une réclamation au titre de la garantie, communiquez d'abord avec le marchand auprès duquel vous avez acheté le produit ou visitez le site www.xylem.com pour connaître le nom et l'adresse du marchand le plus près offrant des services couverts par la garantie.

Xylem Inc.
8200 N. Austin Avenue
Morton Grove, IL 60053

Tel: (847) 966-3700
Fax: (847) 965-8379
www.xylem.com/bellgossett

Visitez notre site Web pour la plus récente version de ce document et pour de plus amples informations.
Les instructions originales sont en anglais. Les instructions en d'autres langues sont des traductions des instructions originales.
© 2025 Xylem Inc. Bell & Gossett est une marque de commerce de Xylem Inc. ou une de ses filiales. Toutes les autres marques de commerce ou marques déposées appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

P2001411_Rev 6_fr-CA_2025-10_Series e-1531 and e-1532

xylem